

**29 HAUTE MONTEE**  
Société en nom collectif  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 17, rue du vieux marché aux grains  
67000 Strasbourg

### **NOMINATION DE LA GERANCE**

Les soussignées :

#### **La société IMMOBILIERE DU TEMPLE**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 500.000 euros  
Ayant son siège sis 4-5 place du Temple Neuf 67000 Strasbourg  
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 815 197 041  
Représentée par son président, la société SELLAM IMMOBILIER, elle-même représentée par son Président, Monsieur Meir, Jonathan SELLAM, dûment habilité à l'effet des présentes

**Et**

#### **La société FINANCIERE VALIM**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 605.360 euros  
Ayant son siège sis 17, rue du vieux marché aux grains 67000 Strasbourg  
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 337 577 431  
Représentée par son Directeur Général, Monsieur Jeff BENARROCH, dûment habilité à l'effet des présentes

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société « 29 HAUTE MONTEE» pour désigner d'un commun accord la gérance de la Société conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts de ladite société.

### **A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :**

#### **I - NOMINATION DE M. JEFF BENARROCH EN QUALITE DE GERANT**

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée Monsieur Jeff, Joseph BENARROCH, né le 05 juin 1986 à Strasbourg (67), demeurant 7 rue du Noyer à 67000 Strasbourg, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur Jeff, Joseph BENARROCH déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

## **II - POUVOIRS DE LA GERANCE**

Le gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux articles 18 et suivants des statuts.

Fait à Strasbourg,  
Le 15/02/2024.

**La société IMMOBILIERE DU TEMPLE**  
Monsieur Meir, Jonathan SELLAM

**La société FINANCIERE VALIM**  
Monsieur Jeff BENARROCH